

de *Richard Cœur-de-Lion*, lui avait suggéré cette idée. A la Porte-Saint-Martin on n'aurait joué que des ouvrages de l'ancien répertoire. J'aurais été titulaire de ce privilège dont Crosnier aurait été le véritable exploitateur. Le loyer avantageux que lui offrirent les frères Coignard l'avait fait renoncer à ce projet. Il m'en reparla, et comme la salle de la Porte-Saint-Martin n'était plus vacante, il m'engagea à chercher une autre localité, et, en m'éloignant du théâtre de l'Opéra-Comique, à conserver le droit de jouer des ouvrages nouveaux. Il m'aida dans les premières démarches que je fis.

M. Thibodeau avait joué la tragédie à l'Odéon, sous le nom de Milon. Il avait renoncé au théâtre, après avoir épousé la fille d'un sous-intendant militaire, M. de Duni, petit-fils du célèbre compositeur de ce nom. Neveu du représentant, cousin par conséquent de son fils, Ad. Thibodeau, Milon s'aidait de ses relations de famille, de l'élégance de sa toilette et de certaines façons pour se donner l'apparence d'un crédit imaginaire. Je voulus bien croire qu'il avait trouvé une somme de dix-huit cent mille francs et je l'associai à mon entreprise. Nous allâmes trouver M. Dejean, le propriétaire de la salle du Cirque du Boulevard du Temple. Il nous promit de nous vendre son immeuble quatorze cent mille francs. Deux cent cinquante mille devaient être payés comptant, le reste en annuités, de sorte qu'on aurait été libéré au bout de dix ans. Sept cent mille francs d'hypothèques étaient remboursables à différentes époques déterminées. Les cinq cent mille restant étaient à Dejean, et c'est cette somme qui se prélevait, à titre de loyers, sur les recettes journalières et s'amortissait pour ainsi dire chaque jour. Il y avait à peu près deux cent mille francs à dépenser pour l'appropriation de la salle à sa nouvelle destination, je croyais pouvoir marcher avec quinze cents francs de frais journaliers; l'affaire se divisait en dix-huit cents actions, Thibodeau et moi nous en partagions trois cents. La combinaison était excellente. Je fis, sur-le-champ ma demande on me fit d'abord comparaître devant la commission des théâtres. Elle était présidée par le duc de Coigny, fort brave militaire sans doute, mais qui n'avait pas l'intelligence de ces questions. Quand j'eus exposé mon plan. C'est très-bien, s'écria Armand Bertin, vous voulez substituer la musique au crotin, ça me va. Les autres membres parurent être de son avis, et l'on me promit de faire un rapport favorable. Cavé était l'ami de Crosnier et le mien, il devait nous appuyer, je me croyais donc à peu près sûr de mon affaire, mais j'avais compté sans un concurrent appuyé de puissantes influences. Depuis six mois je ne m'occupais que de ce projet. L'Opéra-Comique m'était plus fermé plus que jamais. Je n'avais d'autre ressource que ce théâtre. Je pris donc le parti d'écarter la concurrence et le désintéressement. Il fut convenu que mon compétiteur se retirerait et que je lui compterais cent mille francs, dès que j'aurais le privilège.

Le privilège me fut enfin donné tel que je le désirais, avec le droit de jouer tout l'ancien répertoire et même celui des auteurs vivants qui transporteraient leurs ouvrages à mon théâtre.

Il s'agit alors de payer la somme convenue. Thibodeau me dit que ses bailleurs de fonds n'étaient pas en mesure et ne le seraient pas dans un mois. J'avais à peu près 80,000 francs chez Bonnaire, mon notaire, j'allai les lui demander. Il ne voulut m'en donner que cinquante, disant que dans mon propre intérêt il voulait me conserver quelque chose. Bonnaire était un de mes bons amis, c'est lui qui avait placé mon premier argent, et c'était à ses bons soins que je devais d'avoir économisé la somme qu'il avait entre les mains. Je cédai à son désir. Un an après il faisait faillite, et je perdais entièrement ce qu'il avait voulu me conserver.

Je payai 50,000 francs comptant et je fis des billets pour pareille somme.

Mais un mois, deux mois, trois mois se passèrent sans que je pusse tirer un sol de Thibodeau. Je rompis avec lui et je m'associai avec Mirecourt jeune, qui avait été l'homme de d'Arlincourt. Ils avaient eu deux millions pour leur affaire, il s'agissait de les retrouver. Le capitaliste en avait

disposé. M. Châle, agréé au tribunal de commerce, dont ce capitaliste avait été le client, se chargea de notre affaire. Nous achetâmes d'abord la propriété du Cirque, il n'y avait que 250,000 francs à payer d'abord, le reste étant en annuités, 200,000 francs suffisaient pour les réparations, 100,000 francs à me rembourser et pareille somme pour fonds de roulement. On pouvait marcher avec moins de 890,000 francs. On mit l'affaire en actions, il s'agissait d'avoir un banquier pour avancer les sommes nécessaires nous n'en trouvâmes pas. Nous étions aux premiers mois de 1847. Je commençais à être poursuivi pour le paiement de mes 50,000 francs de billets. J'étais dans une position atroce, les protêts et les jugements se succédaient les uns aux autres, les prises de corps allaient venir. Vitet entreprit de me sauver. Il me fit d'abord prêter personnellement 30,000 francs par Joseph Perrin, pour payer mes billets, puis il me trouva un bailleur de fonds, c'était M. Beudin, député, il nous apporta 300,000 francs. Châle vendit sa charge 260,000 francs, on espéra que les actions placées feraient le reste. On paya la salle, l'on fit faire la restauration dont la dépense s'éleva à 180,000 francs, et nous ouvrimus le 15 novembre 1847 par un opéra en trois actes, *Gastibelza* de Denner, musique de Mailart, dont c'était le premier ouvrage. Le succès fut très-grand, je donnai ensuite *l'Aline* de Berton que j'avais réinstrumenté, et *Félicia* de Monsigny dont le roi m'avait demandé la reprise.

(A continuer.)

— o —

UN DUEL AU PIANO.

— o —

C'était en 184... il y avait, au château de N..., une réunion d'artistes comme il est rare d'en rencontrer. Les deux plus grandes illustrations du piano, Liszt et Chopin, se trouvaient en présence.

Voici, d'après un article de M. Rollinat, les épisodes auxquelles donna lieu la rivalité des deux grands virtuoses.

Un soir du mois de mai, entre onze heures et minuit, la société était réunie dans le grand salon. Les larges fenêtres étaient ouvertes, il faisait un beau clair de lune, les rossignols chantaient, un parfum pénétrant de rose et de réséda ontrait par bouffées dans la chambre. Liszt jouait un nocturne de Chopin et, selon son habitude, le brodait à sa manière, y mêlant des trilles, des trémolos et des points d'orgue qui ne s'y trouvaient pas. A plusieurs reprises Chopin avait donné des signes d'impatience, enfin n'y tenant plus, il s'approcha du piano et dit à Liszt avec son flegme anglais :

— Je t'en prie, mon cher, si tu me fais l'honneur de jouer un morceau de moi, joue ce qui est écrit ou bien joue autre chose. Il n'y a que Chopin qui ait le droit de changer Chopin.

Eh bien ! joue toi-même, dit Liszt, en se levant un peu piqué.

— Volontiers ! dit Chopin.

En ce moment, la lampe fut éteinte par une phalène étourdie qui était venue s'y brûler les ailes. On voulait rallumer.

— Non ! s'écria Chopin, au contraire, éloignez toutes les bougies, le clair de lune me suffit.

Alors il joua. Il joua une heure entière.

Vous dire comment, c'est ce que nous ne voulons pas essayer. Il y a des émotions que l'on éprouve et qu'on est impuissant à traduire. Les rossignols se taisaient pour l'écouter ; les fleurs buvaient comme une divine rosée ces sons venus du ciel, l'auditoire dans une muette extase, osait à peine respirer, et lorsque l'enchanteur finit, tous les yeux étaient baignés de larmes, surtout ceux de Liszt. Il serra Chopin dans ses bras en s'écriant :

Ah ! mon ami, tu avais raison ! Les œuvres d'un génie comme le tien sont sacrées, c'est une profanation d'y toucher. Tu es un vrai poète et je ne suis qu'un saltimbanque.